



Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.49.53.92 - 02.98.47.45.13

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

Monsieur Jacques KUHN
Président de la CCI de Brest
1 place du 19ème RI
BP 92028
29220 Brest Cedex 2

Brest, le 18 décembre 2008

Objet : Eclairage de l'aéroport Brest-Bretagne

Monsieur le président,

Par lettre ouverte adressée le 12 décembre dernier, nous vous avons précisé que RTE (Réseau de transport d'électricité) venait, par voie de presse, d'inviter les consommateurs bretons à adopter des gestes citoyens afin de limiter les pics de consommation électrique et d'éviter les risques de coupure de courant en cette période de fin d'année particulièrement sensible à ces surconsommations.

Nous affirmions alors que l'action citoyenne devait nous conduire **tous** à réduire nos consommations énergétiques et, par ailleurs que le public attendait de ses responsables politiques et institutionnels ainsi que des acteurs économiques de plus en plus d'exemplarité en matière de lutte contre les gaspillages sous toutes leurs formes.

Nous sommes dans la « période critique », et déjà trois "alertes orange" ont été lancées la semaine dernière (8, 9 et 11 décembre) par RTE.

Or, nous avons constaté, et plusieurs personnes nous l'ont fait remarquer, que les parkings de l'aérogare de Brest-Bretagne étaient abondamment éclairés à toute heure de la nuit.

Aussi nous demandons à l'aéroport de Brest-Bretagne de restreindre la puissance d'éclairage des parkings et de l'aérogare, pendant les périodes de pointe afin de réduire l'ampleur des pics de consommation.

La question que nous vous posons : cette abondance d'éclairage, qui peut également être qualifiée de « pollution lumineuse » est-elle nécessaire pour des raisons de sécurité ? Ne pourrait-elle être régulée en fonction des vols aériens ou encore, à l'aide de détecteurs de présence ?

En tout état de cause, il nous semblerait que la modération énergétique à l'aéroport donnerait un signal fort de l'engagement de la CCI et de l'établissement aéroportuaire en matière de développement durable. De plus, ces gestes adoptés dès cet hiver, serviraient de nouveaux réflexes au quotidien pour toute l'année.

Comptant sur votre action,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, nos meilleures salutations.

Les co-présidents, Roger ABIVEN et Alain LE SUAVET

Copie : Monsieur Michel ROUSSEL, directeur d'exploitation de l'aéroport Brest-Bretagne
Monsieur le président de la Région Bretagne
Monsieur le président du Conseil général du Finistère
Monsieur le président de Brest métropole océane
Monsieur le maire de Guipavas
Madame Yvette DUVAL, responsable du « club développement durable » de la CCI de Brest

Pièces jointes : Lettre ouverte à la CCI Brest 2008-12-12
Articles Ouest-France et Le Télégramme du 13 novembre 2008